



HAL
open science

Les transformations récentes du système urbain français

Denise Pumain, Thérèse Saint-Julien

► **To cite this version:**

Denise Pumain, Thérèse Saint-Julien. Les transformations récentes du système urbain français. *Espace Géographique*, 1979, 3, pp.203-211. halshs-01520480

HAL Id: halshs-01520480

<https://shs.hal.science/halshs-01520480v1>

Submitted on 10 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les transformations récentes du système urbain français

Mme Denise Pumain, Thérèse Saint-Julien

Citer ce document / Cite this document :

Pumain Denise, Saint-Julien Thérèse. Les transformations récentes du système urbain français. In: Espace géographique, tome 8, n°3, 1979. pp. 203-211;

doi : 10.3406/spgeo.1979.1911

http://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1979_num_8_3_1911

Document généré le 06/09/2016

Résumé

L'évolution des caractères socio-économiques des 138 plus grandes agglomérations de province entre 1954 et 1975 comporte trois tendances, interprétées dans cet article d'après leur incidence sur la structure du système urbain. La première, la plus importante, englobe les changements qui ont affecté également toutes les agglomérations, et provoqué une translation du système sans en modifier la forme. Les deux autres tendances regroupent des changements différentiels : l'une a rapproché les profils des agglomérations en réduisant les spécialisations fonctionnelles fondées sur la concentration géographique des branches d'activité; l'autre introduit une nouvelle ségrégation dans les structures socio-économiques urbaines, entre des « centres de croissance » et des noyaux « périphériques ».

Abstract

Recent Transformations in the French Urban System. — The evolution in the socio-economic character of the 138 largest urban agglomerations in France between 1954 and 1975 consists of three tendencies, interpreted in this article according to their incidence on the structure of the urban system. The most important includes the changes which have equally affected all the agglomerations, and provoked a translation of the system without changing its form. The two other tendencies group together the differential changes : one has compared the profiles of the agglomerations by reducing the functional specializations based on the geographic concentration of the divisions of activity; the other introduces a new segregation in socio-economic urban structures, between « growth centres » and « peripheral » nuclei.

LES TRANSFORMATIONS RÉCENTES DU SYSTÈME URBAIN FRANÇAIS

Denise PUMAIN, Thérèse SAINT-JULIEN

Université de Paris I

ANALYSE MULTIVARIÉE
FRANCE (1954-1975)
SYSTÈME URBAIN

RESUME. — L'évolution des caractères socio-économiques des 138 plus grandes agglomérations de province entre 1954 et 1975 comporte trois tendances, interprétées dans cet article d'après leur incidence sur la structure du système urbain. La première, la plus importante, englobe les changements qui ont affecté également toutes les agglomérations, et provoqué une translation du système sans en modifier la forme. Les deux autres tendances regroupent des changements différentiels : l'une a rapproché les profils des agglomérations en réduisant les spécialisations fonctionnelles fondées sur la concentration géographique des branches d'activité; l'autre introduit une nouvelle ségrégation dans les structures socio-économiques urbaines, entre des « centres de croissance » et des noyaux « périphériques ».

FRANCE (1954-1975)
MULTIVARIATE ANALYSIS
URBAN SYSTEM

ABSTRACT. — *Recent Transformations in the French Urban System.* — The evolution in the socio-economic character of the 138 largest urban agglomerations in France between 1954 and 1975 consists of three tendencies, interpreted in this article according to their incidence on the structure of the urban system. The most important includes the changes which have equally affected all the agglomerations, and provoked a translation of the system without changing its form. The two other tendencies group together the differential changes: one has compared the profiles of the agglomerations by reducing the functional specializations based on the geographic concentration of the divisions of activity; the other introduces a new segregation in socio-economic urban structures, between « growth centres » and « peripheral » nuclei.

Cet article prolonge une recherche sur l'évolution récente (1954-1975) des principales agglomérations françaises (PUMAIN, SAINT-JULIEN, 1978). Nous proposons ici une interprétation des transformations qui ont affecté les caractères socio-économiques de cet ensemble urbain, en considérant les agglomérations comme des éléments interdépendants d'un même système (BERRY, 1964).

Pour des raisons de source essentiellement, notre étude n'a porté que sur l'ensemble des agglomérations de province qui avaient plus de 20 000 habitants en 1954. Il manque donc à notre « système urbain » l'agglomération parisienne et les plus petites villes. Cette démarche présente un triple intérêt. D'une part, elle permet une appréhension globale de l'évolution du réseau urbain français, très mal connue jusqu'ici : on ne dispose en effet que de quelques analyses par-

tielles, portant sur des périodes différentes et relatives à la croissance urbaine (GERARD, 1974, GOZE et LEYMARIE, 1978), aux migrations (BALLEY, PUMAIN, ROBIC, 1974), à la diffusion des activités économiques (NOEL, POTTIER, 1973) et à l'évolution des structures socio-professionnelles (APUR, s.d.). D'autre part, elle contribue à dresser un bilan des actions d'aménagement; les politiques de rééquilibrage du territoire ont été, dans les années soixante, essentiellement menées à partir d'une action sur les villes (métropoles d'équilibre d'abord, villes moyennes ensuite), mais n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation d'ensemble; outre la constatation des disparités territoriales, l'idée de l'interdépendance spatiale du développement était à l'origine de ces politiques. Enfin, certaines préoccupations, fréquemment exprimées, peuvent être ramenées à la question simple : « les villes tendent-elles à

se ressembler davantage ? » Cette interrogation se rattache aux faits de maintien, d'accentuation, de réduction ou de modification des bases de la diversité structurelle du système urbain. Cette diversité est souvent appréciée d'après les faits de spécialisations fonctionnelles, d'inégalités d'équipements, de disparité des structures sociales et des revenus; elle est aussi évaluée à travers les différents degrés de participation à la croissance économique et démographique à travers la perception des niveaux de vie urbains. Déterminer le caractère permanent ou transitoire, et donc le degré de nécessité de cette diversité est bien une question d'ordre systémique (BOURNE, 1975).

L'affirmation selon laquelle un ensemble urbain national constitue un système doit être tenue, en l'état actuel de nos connaissances, pour une hypothèse de travail. Il est en effet difficile de tester cette idée de manière satisfaisante, puisque les flux qui matérialisent les relations d'interdépendance entre les agglomérations sont pour la plupart très mal mesurés, les migrations de population exceptées. C'est donc dans un sens restrictif par rapport à celui de l'analyse des systèmes que nous utilisons provisoirement la notion de système urbain. Il est ici défini comme un ensemble de villes entretenant des relations fonctionnelles. Celles-ci assurent une certaine permanence de la structure du système et conditionnent son évolution. Nous donnons de la structure du système des images partielles, non seulement du fait du nombre nécessairement limité des indicateurs retenus (tabl. 1), mais aussi du fait de la nature des liaisons mises en évidence. En effet, seules des relations de co-occurrence spatiale ou de co-variation temporelle ont été utilisées pour définir d'une part l'état de la structure à un moment donné et d'autre part l'évolution du système. Les influences réciproques des variables (effets de feed-back notamment) n'ont pu être mesurées.

La structure du système est observée à partir d'un certain nombre de dimensions indépendantes qui caractérisent l'état du système à un moment donné. Ces dimensions, ou composantes, constituent chacune des ensembles de variables corrélées (associées ou exclusives géographiquement) qui classent les agglomérations d'une manière relativement indépendante des autres caractéristiques urbaines. La structure du système urbain est ainsi approchée de la même manière que celle présentée, pour l'organisation intra-urbaine, par les travaux d'écologie factorielle. Bien que partielle et statique, cette image n'en est pas moins révélatrice de certains aspects du fonctionnement de la structure. De même, la comparaison de la forme de cette structure à différentes dates permet de déceler la nature de certains processus d'évolution du système (tabl. 1).

TABLEAU 1
Techniques et sources

Principaux traitements utilisés
pour la mesure du changement structurel :

— Analyse en composantes principales d'un tableau juxtaposant les tableaux élémentaires (agglomérations \times variables) aux différentes dates. Cette « analyse des états » décrit les trajectoires des agglomérations, au cours du temps, dans la structure du système. Elle permet une mesure du *changement global*.

— Analyse en composantes principales des résidus de régression de chaque variable avec elle-même (de la dernière sur la première époque); analyse des données ternaires (Vielajus, 1976); ces deux techniques permettent d'éliminer le changement commun à toutes les agglomérations et de mesurer les *changements différentiels*, qui modifient les positions relatives des agglomérations dans le système urbain.

Agglomérations et variables analysées. Selon les analyses, on a pu prendre en considération : 138 agglomérations qui avaient au moins 20 000 habitants en 1954; 88 agglomérations qui avaient au moins 50 000 habitants en 1968; ou 99 agglomérations qui avaient au moins 50 000 habitants en 1975.

Types de variables et nombre d'agglomérations.

Types de variables		1954	1962	1968	1975
Population active en 20 CAE	lieu de résidence	138	—	—	99
	lieu de travail	—	138	138	—
Population active en 25 CAE	lieu de résidence	—	—	—	99
	lieu de travail	—	138	138	—
Population active en 10 CSP		138	—	138	—
Population active en 24 CSP		—	—	138	—
Salaires niveau relatif	ttes catég.	—	88*	88*	—
	ouvriers	—	—	88*	—
	employés	—	—	88*	—
Indice de richesse vive		88*	—	88*	—
Taux de croissance			138	138	138
Filtre migratoire			88	88	88

* Les dates ne sont pas exactement celles des recensements : salaires, 1963 et 1970; indice de richesse vive, 1957 et 1971.

I. LES PROCESSUS GÉNÉRAUX DU CHANGEMENT ET LA TRANSLATION DU SYSTÈME URBAIN.

Les changements intervenus entre 1954 et 1975 dans chaque agglomération ont pu apparaître aux observateurs comme un bouleversement complet de ses structures antérieures, un infléchissement original de son destin. En réalité, l'essentiel des transformations observées ont affecté simultanément toutes les villes françaises. Du fait de leur ampleur, elles sont bien connues, mais du fait de leur généralité, elles ont peu modifié les positions relatives des villes dans le système urbain : elles ont avant tout déterminé une simple translation de l'ensemble du système.

1. Les processus du changement.

Ainsi la croissance démographique, très rapide jusqu'en 1968 (plus de 2 % par an de 1954 à 1968, pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants) et légèrement plus lente de 1968 à 1975 (1,3 % par an en moyenne), quoiqu'irrégulièrement répartie (les disparités des taux de croissance se sont même accentuées de 1954 à 1975), n'a pas sensiblement modifié l'ordre des tailles des villes, et donc la hiérarchie urbaine : la corrélation entre les distributions de population aux différentes dates est de l'ordre de 0,98.

En même temps, s'est effectuée une transformation généralisée des activités et de la société urbaine, dont les deux dimensions essentielles sont :

a. *un processus de tertiarisation*, qui a touché entre 1962 et 1968 toutes les agglomérations, et les deux tiers d'entre elles encore jusqu'en 1975. La part de l'emploi urbain occupé par les activités tertiaires est ainsi passée de 55 à 59 %. Dans l'ensemble, et à l'exception de quelques cas entre 1954 et 1962 (industrialisation et accroissement rapide des villes de la Lorraine notamment), la croissance des agglomérations a été d'autant plus rapide qu'elles étaient tertiaires. Cette observation ne conduit pas à infirmer l'hypothèse selon laquelle l'industrialisation serait le moteur de la croissance urbaine. En effet, par delà les « accidents » de cette croissance (arrivée des rapatriés entre 1962 et 1968 dans les villes tertiaires du Sud de la France notamment), les forts accroissements les plus durables liés à des échanges migratoires interurbains bénéficiaires, et fondés sur des développements modernes des structures économiques (salaires élevés...), se sont toujours produits dans des agglomérations comportant une base importante d'industries en croissance. Certaines villes de la région Rhône-Alpes (Annecy, Grenoble) en sont de bons exemples.

b. *un processus de substitution*, qui constitue le second facteur d'évolution des structures socio-économiques des villes, surtout à partir de 1962. Par son

ampleur et sa généralité, il est même devenu depuis 1968 le processus dominant de changement du système urbain, plus important que la tertiarisation. Il traduit le remplacement progressif des activités économiques et des catégories sociales en déclin par des activités et des professions en croissance, et cela aussi bien dans le secteur industriel que dans le secteur tertiaire. Ainsi, aux activités déclinantes par le nombre des emplois (industries textiles et alimentaires, commerces) se substituent des branches en croissance (métallurgie, chimie, certains services). Parallèlement, les emplois salariés se substituent à ceux des travailleurs indépendants, et les emplois secondaires peu ou pas qualifiés s'accroissent relativement aux dépens des catégories ouvrières les plus qualifiées. Ce processus inscrit donc dans les profils urbains la mise en œuvre de nouvelles technologies rapidement diffusées dans l'ensemble des villes françaises; il exprime la restructuration économique et l'accélération de l'intégration.

Les données que nous avons analysées font apparaître d'autres transformations qui ont aussi touché peu ou prou toutes les agglomérations : ainsi en est-il de l'élévation du niveau des salaires et du pouvoir d'achat. Des observations portant sur d'autres caractéristiques urbaines (habitat, finances municipales, etc.) conduiraient vraisemblablement à la même conclusion : les changements socio-économiques les plus importants et les plus apparents, intervenus depuis la guerre dans les agglomérations françaises, ont provoqué une translation de la structure de l'ensemble du système, bien plus qu'ils n'en ont modifié la forme.

2. La translation du système urbain.

En effet, on observe qu'entre 1954 et 1975 la structure du système urbain français a conservé une assez grande stabilité. En particulier, la dimension qui différencie le plus fortement les agglomérations est demeurée très semblable à elle-même (corrélation : $r = 0,8$, fig. 1). Elle ordonne les villes selon la plus ou moins bonne qualité de leur « image de marque »; ce terme désigne un facteur fondamental de différenciation des villes, généralement lié à leur degré d'attractivité dans les représentations mentales du réseau urbain. Elle combine l'orientation principale de l'activité économique (production ou service), renforcée par la dominante sociale, le niveau de la richesse et le type d'évolution démographique. L'« image de marque » oppose ainsi aux deux extrêmes des agglomérations aux associations d'activités tertiaires, aux catégories sociales favorisées, riches, en assez forte croissance et très attractives (ex. : Cannes, Aix-en-Provence, Nice, Montpellier) à des agglomérations marquées par l'industrie lourde, très ouvrières, où le niveau de vie est faible, qui sont en stagnation démographique et ont des échanges migratoires interurbains déficitaires (ex. : Lens, Denain, Forbach, Montceau-les-Mines).

D'autres liaisons exprimées par des dimensions secondaires du système urbain ont également gardé une

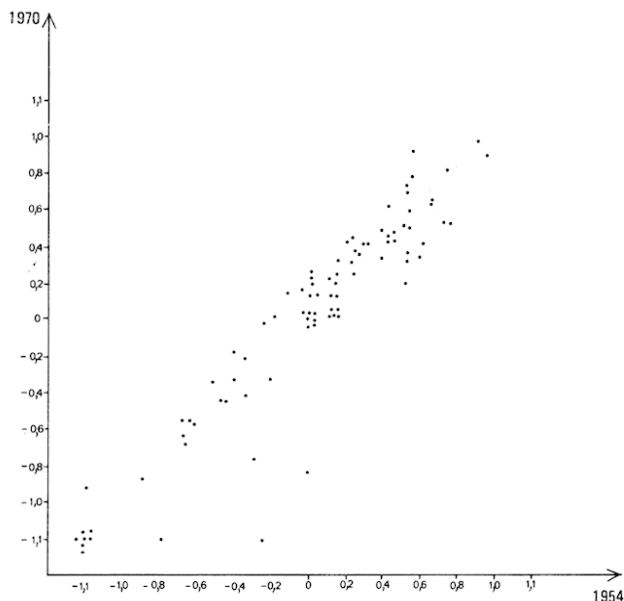


FIG. 1. — *Permanence de la structure : positions des agglomérations sur un axe d'« image de marque ».*

grande stabilité : ainsi l'indépendance entre les niveaux de salaire des agglomérations et leur « image de marque » (les salaires moyens les plus élevés ne sont pas distribués dans les villes ayant les meilleurs niveaux de vie). Il en est de même de l'opposition, dans les structures sociales des agglomérations tertiaires, entre les profils marqués par les travailleurs indépendants (Perpignan, Bayonne) et ceux caractérisés par les employés du secteur administratif (Toulouse, Metz).

Au regard de l'ampleur des transformations communes à toutes les unités urbaines, qui expliquent la persistance d'un grand nombre de traits fondamentaux de différenciation des agglomérations, l'importance des changements différentiels peut sembler très faible. Ces derniers ne se réduisent pas cependant à des modifications aléatoires des situations socio-économiques relatives des villes. Des tendances à une réorganisation du système sont apparues lorsque des combinaisons spécifiques des processus responsables de l'évolution générale se sont appliquées à des groupes d'agglomérations en situation particulière. C'est donc à la fois parce que les villes évoluent à des vitesses différentes et parce que certaines de ces évolutions différentielles dépendent des situations socio-économiques initiales, que la structure du système est peu à peu modifiée. Quelques-uns de ces changements différentiels, touchant simultanément un grand nombre d'indicateurs urbains, se combinent en deux mouvements essentiels indépendants l'un de l'autre. Le premier affecte la dimension de « l'image de marque » des villes, et tend à une relative homogénéisation des situations socio-économiques urbaines, en atténuant les contrastes dans ce domaine. Le second se traduit au contraire par un accroissement des dis-

parités, il aboutit progressivement au renforcement d'un nouveau principe de différenciation des agglomérations, indépendant de leur « image de marque ».

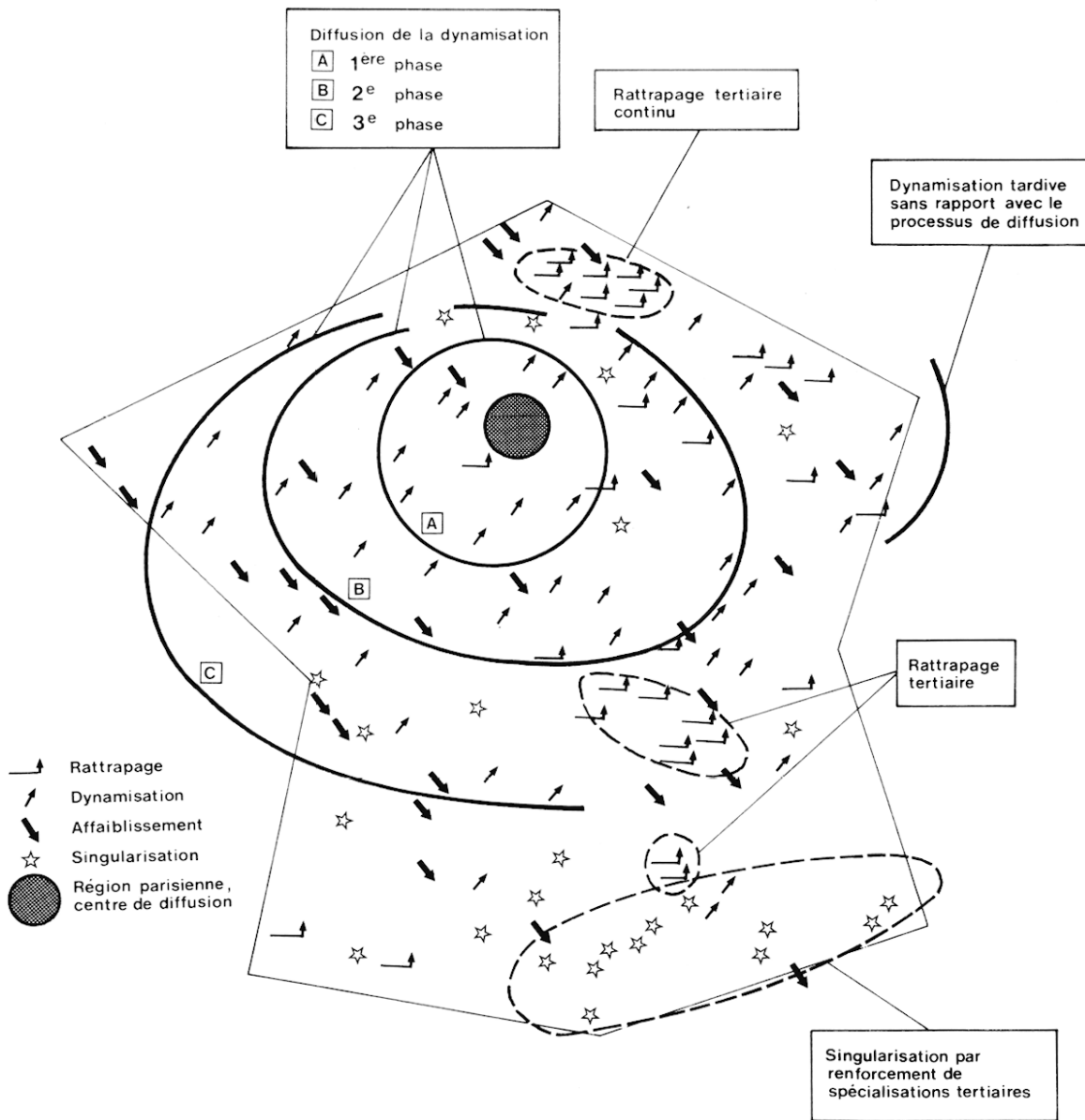
II. LA RÉDUCTION DES DISPARITÉS D'« IMAGE DE MARQUE ».

Si, dans l'ensemble, les agglomérations ont conservé le même ordre sur la principale dimension de l'organisation des structures socio-économiques urbaines et si elles ont donc gardé sensiblement les mêmes positions relatives quant à leur « image de marque », elles se sont néanmoins rapprochées les unes des autres sur cette échelle. C'est à la faveur du processus de tertiarisation et de redistribution spatiale des activités que s'est opérée une réduction des disparités entre les agglomérations. Ces tendances à l'homogénéisation se sont ainsi manifestées par un certain rapprochement des structures d'activité et des structures socio-professionnelles, et une atténuation des inégalités entre les niveaux des salaires et du pouvoir d'achat des agglomérations. Elles résultent essentiellement d'une réduction des situations les plus extrêmes en matière de spécialisation fonctionnelle, qu'elles soient industrielles ou tertiaires.

1. Réduction des fortes spécialisations.

Ainsi une trentaine d'agglomérations, dont l'emploi est dominé par une ou deux branches d'activité industrielle, ont à la fois diminué l'intensité de leur spécialisation, et effectué un rattrapage tertiaire qui a atténué leurs carences dans ce domaine. Il s'ensuit un amoindrissement relatif du monolithisme des structures sociales de ces unités urbaines. La plupart des villes minières ou sidérurgiques du Nord de la France et de la bordure orientale du Massif Central sont dans ce cas (fig. 2). A l'inverse, un rattrapage industriel a permis à une trentaine d'agglomérations, parmi les plus tertiaires à l'origine, d'accroître leur proportion d'emplois secondaires (Poitiers, La Rochelle-sur-Yon). Par ailleurs, un certain nombre de spécialisations, de faible intensité, sont apparues dans des villes au profil très moyen (Alençon, Caen, Bourg-en-Bresse etc.). Ce rattrapage industriel s'est en particulier traduit par un relèvement des taux de croissance démographique. Apparue successivement en auréoles de plus en plus larges centrées sur la Région Parisienne (fig. 2), c'est la seule transformation de la trame qui ait atteint de proche en proche un aussi grand nombre de villes. Elle correspond pour l'essentiel à un processus de diffusion géographique d'activités en expansion. Ce processus s'est effectué à l'échelle nationale, en relation avec l'éclatement de la croissance de la Région Parisienne, la diminution relative de sa concentration, et sans l'intervention marquée de centres secondaires de diffusion.

FIG. 2. — Trame des changements.



Rattrapage : Alès, Annecy, Bayonne, Béthune, Bruay-en-Artois, Cambrai, Clermont-Ferrand, Denain, Douai, Epernay, Epinal, Forbach, Lens, Lille, Longwy, La Grand-Combe, Maubeuge, Montceau-les-Mines, Montluçon, Mulhouse, Roanne, Saint-Chamond, Saint-Dizier, Saint-Etienne, Saint-Quentin, Sens, Tarbes, Thionville, Valenciennes, Vienne, Vichy.

Dynamisation : Alençon, Angers, Angoulême, Arles, Arras, Aurillac, Avignon, Beauvais, Belfort, Blois, Bourg-en-Bresse, Bourges, Brive, Caen, Chalon-sur-Saône, Châlons-sur-Marne, Charleville, Chartres, Chateaufoux, Chaumont, Cherbourg, Colmar, Compiègne, Creil, Dijon, Dôle, Dunkerque, Elbeuf, Evreux, Grenoble, Laon, Laval, La Roche-sur-Yon, Le Mans, Lorient, Mâcon, Montauban, Moulins, Montargis, Montbéliard, Nevers, Niort, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Saint-Brieuc, Strasbourg, Tours, Vannes, Verdun.

Affaiblissement : Agen, Armentières, Bergerac, Besançon, Boulogne, Brest, Calais, Castres, Châtellerauld, Cholet, Le Creusot, Fougères, Le Havre, Le Puy, Metz, Nantes, Périgueux, Quimper, Rochefort, Romans, Rouen, Saint-Dié, Saintes, Saint-Nazaire, Troyes, Vierzon, Villefranche-sur-Saône.

Singularisation : Aix-en-Provence, Albi, Amiens, Auxerre, Béziers, Bordeaux, Cannes, Carcassonne, Chambéry, Cognac, Dieppe, La Rochelle, Limoges, Marseille, Montpellier, Nancy, Narbonne, Nice, Nîmes, Pau, Perpignan, Rodez, Sète, Toulouse, Soissons.

Plusieurs facteurs ont concouru à l'homogénéisation des structures socio-économiques par réduction des spécialisations les plus fortes. Certains, en rapport avec la modification de l'importance relative des différents facteurs de production, ont dans l'ensemble, favorisé une plus grande ubiquité des activités (évolution technologique des transports, coût de la main-d'œuvre, de la migration...). D'autres se rattachent aux jugements de plus en plus défavorables portés sur les spécialisations urbaines excessives. Les points de vue des entrepreneurs, des pouvoirs publics et des salariés sont à cet égard souvent convergents, même si les fondements de leurs appréciations diffèrent sensiblement.

2. Homogénéisation des profils.

L'accroissement du degré d'ubiquité de la plupart des activités économiques n'a pas seulement rapproché les situations les plus extrêmes. Il a, pour la totalité des agglomérations, contribué à atténuer les disparités en gommant les plus fortes sous-représentations. Ainsi le fonds minimum d'activité, commun à toutes les agglomérations, s'est considérablement élargi : mesurée par le coefficient minimum d'emploi (ALEXANDERSSON, 1956; MOORE, 1975), la part totale-ment ubiquiste des emplois urbains (pour 20 catégories d'activités) est passée de 35 % en 1954 à plus de 45 % en 1975, pour 95 % des agglomérations. La même remarque s'applique à la plupart des catégories socio-professionnelles, dont l'importance relative dans les agglomérations est plus uniformément distribuée à la fin qu'au début de la période.

Il serait difficile d'attribuer cette *homogénéisation* des structures au seul fait de l'*extension démographique* de toutes les agglomérations. Le lien entre le degré de spécialisation du profil d'activité ou du particularisme de la structure sociale d'une part, et la taille des agglomérations d'autre part, déjà assez lâche en 1954, est encore plus faible en fin de période. Il n'existe pas non plus de relation simple entre le processus de diversification des activités dans une ville et le taux de croissance de celle-ci au cours du temps. En revanche, il s'est produit une remarquable *convergence* des structures socio-économiques des *métropoles d'équilibre* vers ce que l'on pourrait appeler un modèle « grande ville » : toutes ont des profils d'activité proches du profil moyen de l'ensemble des villes, à dominante tertiaire, avec des fonctions de production et de transit qui priment sur leurs activités de lieu central. Leurs structures sociales sont peu ouvrières (à l'exception de Lille), mais elles ne peuvent pour autant être définies comme des villes « bourgeoises » et sont plutôt caractérisées par la prépondérance des salariés du secteur tertiaire. Leurs niveaux de vie, tant pour les revenus que pour les salaires, sans être extrêmement élevés, se situent toujours nettement au-dessus de la moyenne. Il est difficile de déterminer ce qui, dans ces observations, est strictement imputable au rôle de métropole d'équilibre et aux programmes d'équipement et

de développement d'activité dont ont bénéficié ces agglomérations. En effet, on a trouvé dans d'autres pays industriels des caractères analogues pour beaucoup de villes de cette taille (par exemple BORCHERT, 1972), ce que certains ont interprété par la théorie de l'auto-entretien de la croissance (THOMPSON, 1972).

III. LES NOUVELLES FORMES DE LA DIVERSITÉ.

L'homogénéisation des structures socio-économiques doit être considérée, pour une période donnée, comme un processus transitoire de régulation. Certes, au cours des vingt dernières années, ce processus a été suffisamment profond pour constituer l'orientation principale de la réorganisation des structures urbaines françaises. Mais rien n'autorise à l'interpréter comme une tendance désormais irréversible qui conduirait à une ressemblance toujours plus grande des profils urbains.

1. Les surspécialisations.

En effet, on observe d'abord que, par-delà ce processus, certaines agglomérations ont accru leur spécialisation fonctionnelle. Dans tous les cas, cette accentuation s'explique par l'exploitation de facteurs de production non substituables, dotés d'une extrême inertie et concentrés spatialement. Le fait nouveau est simplement que ces surspécialisations sont désormais plus souvent liées au développement des consommations tertiaires qu'aux orientations générales de la politique de localisation des établissements industriels. Cette surspécialisation est particulièrement sensible dans un grand nombre de villes du Sud-Est de la France, en relation avec l'exploitation touristique du littoral et de l'arrière-pays de cette région. Ailleurs, les cas de surspécialisation sont dispersés. Il s'agit en général de petits centres, qui ont participé beaucoup plus faiblement que l'ensemble du système au processus général de croissance et de restructuration fonctionnelle (Tarbes, Auxerre, fig. 2).

2. L'émergence de nouvelles formes de la diversité urbaine.

Les vingt dernières années ont été davantage marquées par l'émergence et le renforcement progressif d'une nouvelle dimension structurelle du système urbain. Elle s'est manifestée par de nouvelles liaisons entre des attributs structurels qui déterminent une ségrégation croissante parmi les agglomérations. Cette nouvelle dimension combine : le poids dans la structure d'activité des branches les plus dynamiques, l'importance relative des salariés dans la population

active, le niveau des salaires, la vitalité démographique et la capacité de rétention migratoire interurbaine (fig. 3). Elle oppose aux deux extrêmes deux groupes de villes. Le premier comprend des agglomérations où se concentrent les formes les plus nouvelles du développement industriel, où les catégories salariales des services sont bien représentées, et où le niveau moyen des salaires est relativement élevé; ces villes ont en outre eu des échanges migratoires interurbains très bénéficiaires (par exemple : Lyon, Annecy, Dunkerque). A l'opposé se concentrent les agglomérations que caractérisent des structures d'activité vieilles, une société largement façonnée par l'importance des travailleurs indépendants, la prédominance des bas salaires et la particulière faiblesse des taux de croissance démographique (Périgueux, Perpignan, Agen, Cherbourg, Toulon).

Nous interprétons l'apparition de ces nouvelles liaisons comme une composante de la modernisation du système urbain, en relation avec les caractères originaux de la croissance économique de cette période. Elle reflètent en effet assez bien l'inégale diffusion dans les villes d'un certain progrès économique et technique. Cette composante de structure, qui s'est dessinée à partir de 1962 et n'a cessé de se renforcer jusqu'ici, tend donc à réordonner les unités urbaines en fonction de l'étape de leur intégration au processus général de développement, et de leur aptitude différentielle à fixer et diffuser la croissance. Elle isole, des « centres de croissance », les unités les plus « périphériques » du système.

Avec des grilles d'analyse et d'interprétation apparemment très différentes, les théories « du développement polarisé », de « l'échange inégal » ou de « la diffusion de l'innovation » admettent toutes que la permanence du développement repose partiellement sur la création continue de disparités. Les ségrégations urbaines qui se sont dessinées au cours de cette période entrent bien dans ce cadre, elles portent la marque des conditions actuelles du développement.

a. Ségrégation et organisation hiérarchique.

Si l'on retrouve, dans les nouvelles disparités qui se dessinent entre les villes de province, la marque des formes particulières de la diffusion de la croissance récente, on est en droit de s'interroger sur la manière dont s'est effectuée cette diffusion, par rapport à la hiérarchie urbaine, au-delà de la grande dichotomie bien connue, qui isole l'agglomération parisienne des autres agglomérations françaises. En effet, certaines hypothèses attribuent aux plus grandes villes un rôle privilégié de relais dans ce processus, du fait des économies d'agglomération qu'elles sont en mesure d'engendrer. Ces grandes agglomérations tendraient à leur tour à imposer plus ou moins progressivement à des centres plus « périphériques » le modèle de croissance qui assure leur propre développement. Dans cette perspective, la position « périphérique » d'un centre se définit moins en termes de distance, qu'en termes de nature, de qualité et d'intensité des interrelations, autant d'attributs « qualitatifs »

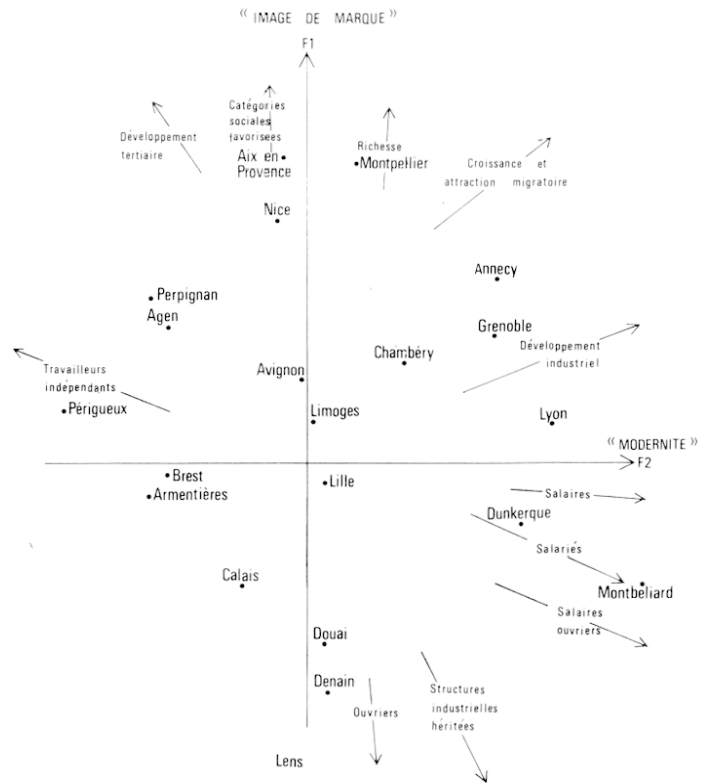


FIG. 3. — La situation socio-économique des agglomérations vers 1970.

qui ne paraissent pouvoir être tout à fait indépendants de la taille des unités urbaines.

En réalité, il n'existe pas de corrélation entre la position des agglomérations sur cette nouvelle composante et leur taille. Certaines régularités plus partielles et non dénuées de signification peuvent être cependant observées. Les trois-quarts des agglomérations de plus de 180 000 habitants en 1975 se retrouvent parmi les « centres de croissance ». La totalité des métropoles d'équilibre sont dans ce cas. Les autres capitales de région officielle ont certes des positions plus contrastées, mais leurs évolutions différentielles, particulièrement rapides, tendent à les rapprocher fortement des centres les plus dynamiques. Les nouveaux centres « périphériques » constituent un groupe plus hétérogène. S'y trouvent un très grand nombre de petites villes, mais aussi des agglomérations dont la situation « périphérique » se définit bien moins par la taille que par l'importance des blocages structurels. Si, dans l'ensemble, les grandes villes ont souvent été des centres privilégiés pour la diffusion de la croissance économique récente, on ne peut donc, du moins sur cette courte période, considérer que ce processus ait très systématiquement emprunté les différents niveaux hiérarchiques traditionnellement définis dans le système urbain.

b. Ségrégation et spécialisation sociale.

Se référant surtout à la théorie de l'échange inégal, et opérant certaines transpositions de l'espace inter-

national aux espaces nationaux, Ph. AYDALOT (1976) s'est intéressé à un aspect très particulier de ce processus de ségrégation. Il pense que, sous l'effet de l'accélération de la division spatiale du travail, une nouvelle hiérarchisation des centres urbains se dessine. Elle reposerait sur la spécialisation sociale de la population, spécialisation définie d'après le niveau de qualification et de rémunération du travail. Au cours des dernières années, les métropoles auraient progressivement perdu une part importante des activités relevant désormais de procédés de grande série. Ces activités auraient été déplacées vers des centres dont la « situation périphérique » se définirait avant tout par le faible coût de la rémunération du travail. Ce schéma a été assez souvent vérifié à propos des deux sous-ensembles — agglomération parisienne-province. Il semble s'être peu reproduit dans le reste du réseau : nous avons pu observer qu'au terme de ces vingt années, l'émergence d'une nouvelle source de la diversité des structures urbaines ne passe pas nettement encore par une différenciation des structures sociales, qui s'appuierait sur le niveau de qualification de l'ensemble du travail salarié. Tout au plus note-t-on que les *variations relatives de la part de l'emploi ouvrier non qualifié* dans les unités urbaines ont suivi le principe suggéré par cette hypothèse : surqualification relative du travail dans les « centres de croissance », sous-qualification dans les « centres périphériques ». Ce lent processus de redistribution relative n'a pas renversé les équilibres sociaux antérieurs. De plus, des substitutions et des compensations ont pu s'établir entre emplois tertiaires et industriels, puisque la tertiarisation des plus grands centres passe pour une large part encore par la croissance rapide du nombre des emplois les moins qualifiés.

CONCLUSION.

Notre étude permet donc d'interpréter les modifications de la nature et de la distribution des inégalités dans le système urbain, pendant les vingt dernières

années, comme deux mouvements de sens contraire affectant le degré de diversité du système. L'un conduit à réduire une source de variété fondée sur une différenciation fonctionnelle des agglomérations, elle-même liée aux inégales concentrations spatiales des branches d'activité. L'autre mouvement fait émerger une source de variété nouvelle, fondée non plus tant sur la nature de la production ou du service que sur la maîtrise de l'information et l'aptitude à l'innovation. Ce double mouvement n'est toutefois révélé que par une observation approfondie des modifications des positions relatives des agglomérations dans le système, ce que nous appelons les changements différentiels. En effet, la part des changements « apparents », qui ont affecté simultanément toutes les agglomérations, et qui contribuent donc à opérer une simple translation du système, a été très importante dans les transformations récentes du système urbain français.

Observer l'évolution des agglomérations dans leur ensemble permet de souligner la généralité des transformations qu'ont connu les villes françaises au cours des vingt dernières années, et donc de relativiser ce qui, sur le plan local, a pu être perçu comme un bouleversement exceptionnel. En réalité, la plupart de ces transformations n'ont pas sensiblement modifié la structure du système urbain et n'expriment que la tendance de ce système à se perpétuer dans sa forme.

Les changements véritablement importants sont beaucoup moins spectaculaires. La nouvelle dimension apparue dans le système — à savoir une ségrégation fondée sur la modernité des structures socio-économiques — s'affirmera-t-elle à cette échelle comme le principe majeur de différenciation urbaine ? De quelle manière cette évolution dépendra-t-elle de l'environnement du système urbain ?

Il serait souhaitable que des études comparatives des évolutions des systèmes urbains se développent. Quelques fondements théoriques pourraient être ainsi mieux affirmés et soutenir plus efficacement les actions d'aménagement.

Manuscrit prêt en juin 1978.

REFERENCES

- ALEXANDERSSON G., *The industrial structure of american cities*. Lincoln, University of Nebraska Press, 1956, 153 p.
- APUR : *Evolution des structures sociales urbaines en France, 1954, 1962, 1968*, s.l.n.d.
- AYDALOT Ph., *Dynamique spatiale et développement inégal*. Paris, Economica, 1976, 336 p.
- BALLEY Ch., PUMAIN D., ROBIC M.-C., *Villes et migrations*, t. 2 : *la fonction de filtre des agglomérations françaises de plus de 50 000 habitants*. INED, Contrat de recherche n° 7204.
- BERRY B.J.L., *Cities as systems within systems of cities*. *Papers and proceedings of the Regional Science Association*, 1964, n° 13, p. 147-163.
- BORCHERT J.R., *America's changing metropolitan regions*. *Annals of the Association of American Geographers*, 1972, n° 62, p. 352-373.
- BOURNE L.S., *Urban systems, strategies for regulation. A comparison of policies in Britain, Sweden, Australia and Canada*. Oxford, Clarendon Press, 1975, 264 p.
- GERARD M.C., *Aspects démographiques de l'urbanisation*, Analyse 1968. *Les Collections de l'INSEE, série D*, 1974, n° 30, 140 p.

- GOZE M., LEYMARIE D., Croissance des agglomérations et villes-centres. *Revue économique du Sud-Ouest*, 1978, n° 2, p. 123-171.
- MOORE C.L., A new look at the minimum requirement approach to regional economic analysis. *Economic Geography*, 1975, vol. 51, n° 4.
- NOEL M., POTTIER Cl., *Evolution de la structure des emplois dans les villes françaises*. Paris, éditions Cujas, coll. TEM-Espace, 1973, 122 p.
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN Th., Fonctions et hiérarchies des villes françaises. Etude du contenu des classifications réalisées entre 1960 et 1974. *Annales de Géographie*, 1976, n° 470, p. 385-440.
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN Th., *Les dimensions du changement urbain. Evolution des structures socio-économiques du système urbain français de 1954 à 1975 (Région parisienne exclue)*. Paris, CNRS, coll. Mémoires et Documents de Géographie, 1978, 202 p.
- THOMPSON W.R., The national system of cities as an object of public policy. *Urban Studies*, 1972, n° 9, p. 99-116.
- VIELAJUS J.L., Une méthode d'analyse des données terraines : projection simultanée de plusieurs nuages. Document ronéoté.

Villeurbanne et la production d'espace urbain

Roger BRUNET

L'ouvrage que vient de publier Marc Bonneville sur Villeurbanne (1) se classe d'emblée parmi les meilleures études urbaines de géographes français, et au-dessus du niveau de bien des thèses d'Etat, tant par l'ampleur de l'information que par l'intelligence des interprétations. Marc Bonneville a voulu dépasser la contradiction entre les approches purement morphologiques de l'espace urbain, traditionnelles en géographie, et les approches purement sociologiques de la mouvance de Castells; il en résulte un très intéressant effort pour approfondir la problématique marxiste d'étude du phénomène urbain.

L'hypothèse de base est que la société locale et la « matérialité de la ville » sont toutes deux des résultats locaux de la « production de société », et donc du fonctionnement du ou des modes de production dominants, mais sont en même temps « articulées » entre elles, c'est-à-dire en interaction dialectique, et se conditionnent réciproquement. Une dérive particulière vient compliquer ces relations : l'autonomie relative dont témoignerait le comportement de l'industrie du bâtiment, sa logique interne pouvant échapper particulièrement à celle des autres « sphères de production ». Pour étudier ces relations, M. B. a choisi l'optique génétique — retracer l'histoire du développement urbain de Villeurbanne. Il distingue trois grandes époques (1880-1914, 1918-1939, 1945-1977) qui lui semblent définir des situations différentes du mode de production; pour chacune, il s'est fixé un plan en accord avec l'hypothèse de départ : analyse du mode de production, puis de la formation sociale qui lui est liée, puis de la superstructure représentée par le pouvoir municipal, enfin des formes construites. Qu'on se rassure :

l'apparent mécanisme de ce schéma n'est dû qu'aux nécessités de l'exposé, et se trouve heureusement dialectisé, et même humanisé, dans ses applications.

Au cours de la première période, la partie de la commune qui est la plus proche de Lyon reçoit les ateliers du tulle et de la teinture, mêlés à des maisons ouvrières; au-delà, en direction du vieux village de Cusset, plusieurs grandes usines s'installent sur de vastes parcelles. Le capitalisme industriel ne se soucie pas du logement ouvrier, mais quelques immeubles collectifs apparaissent dès 1886. On manque un peu d'informations sur les décideurs et sur les processus d'acquisition des terrains, ce qui aurait pu éclairer sur certains choix de localisation.

La crise textile, puis la diversification de la base économique et l'invasion du territoire de Villeurbanne marquent l'entre-deux-guerres, avec l'apparition d'une réelle autonomie communale, qui s'exprime par un projet social, à effets urbanistiques. La municipalité « socialiste modérée » de Goujon (1924-1934) se donne les moyens d'une maîtrise limitée de l'initiative, voire du foncier et de la construction, et crée un centre communal bien équipé, dominé par les fameux gratte-ciel de Villeurbanne (19 étages, près de 1 500 logements HBM locatifs). Ailleurs se multiplient les lotissements, non sans de nombreuses formes d'« autopromotion », parfois favorisées par le patronat « chrétien social » du textile (Gillet), attachant habilement les travailleurs à la propriété et à l'usine. Hors du centre, l'espace se fragmente en une mosaïque de lotissements distincts et sans plan d'ensemble. La commune est devenue une banlieue ouvrière (80 % des actifs travaillent dans l'industrie en 1939), avec de nombreux étrangers, mais très contrastée dans le détail.

L'après-guerre se traduit d'abord par une différenciation accrue des travailleurs (surqualification de certains, déqualification de la masse, parcellisation des tâches, l'artisanat du textile et de la teinturerie parvenant à se maintenir quelque peu); la dépossession de la décision en matière industrielle, par le jeu des restructurations et concentrations; le déménagement de nombreuses usines vers des zones industrielles (avec la spéculation foncière

(1) BONNEVILLE Marc, *Naissance et métamorphose d'une banlieue ouvrière, Villeurbanne. Processus et formes d'urbanisation*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1978, 287 p., tabl., pl. h.t. Cet ouvrage est fondé sur un gros rapport représentant la participation de l'auteur à l'Action Thématique Programmée du C.N.R.S. sur la croissance urbaine, sur le sujet « Production d'espace et formes d'urbanisation », sous la responsabilité de P. Dockès.